



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Droits voisins

Question écrite n° 50922

Texte de la question

M. Yves Rousset-Rouard attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les droits des artistes interprètes dans le cadre des négociations menées au sein de l'OMPI. En effet, la conférence diplomatique de l'OMPI de décembre 1996 a accordé une extension de la protection des droits des artistes interprètes en matière de droits patrimoniaux et de droits moraux dans le domaine sonore. En réponse à des questions écrites déposées par MM. Alain Gest et Patrick Balkany, le ministre de la culture a estimé que ce résultat constituait « une base positive pour une extension de cet acquis au domaine audiovisuel ». Les droits des artistes interprètes en matière audiovisuelle font cependant l'objet de dispositions légales spécifiques : il s'agit de la présomption irrefragable de cession prévue par la loi française en vue de permettre l'exploitation normale de l'œuvre par le producteur d'œuvres cinématographiques qui a fait l'objet d'une reconnaissance par le droit communautaire. Dans l'hypothèse d'une reconnaissance par une norme internationale telle que la convention de Rome assortie du nouvel instrument de droits nouveaux au profit des artistes interprètes en matière audiovisuelle, le Gouvernement est-il prêt à défendre toute la pérennité et toute la plénitude du modèle juridique française en faisant prévaloir en droit international la présomption irrefragable de cession des droits des artistes interprètes aux producteurs d'œuvres cinématographiques ? Dans la négative, il lui indique que l'application d'une telle clause pourrait pénaliser l'exploitation de l'œuvre cinématographique et aboutir à conférer plus de droits aux artistes interprètes qu'il n'en est consenti aux auteurs eux-mêmes.

Données clés

Auteur : [M. Rousset-Rouard Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50922

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1976